Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 30 (1922)

Heft: 2

Rubrik: Aux comités des sections de la Croix-Rouge suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

les 1er et 2 janvier, sur la demande du service d'hygiène, un hôpital temporaire pour les scarlatineux, au premier étage de la caserne, afin de décharger l'Hôpital cantonal, encombré de malades au début de l'année. Mlle Renée Girod et M. Maurice Dunant ont consacré tout leur temps, avec le concours de deux ou trois personnes complaisantes, au transport du matériel de la Croix-Rouge et à l'organisation des salles de la caserne.

L'Hôpital cantonal a confié aux bons soins des infirmières diplômées de la Croix-Rouge 130 lits dont 95 étaient occupés le 7 janvier, sans compter ceux que l'Hôpital cantonal a installés au rez-de-chaussée de la caserne.

Des groupes de soldats de la colonne de transport de la Croix-Rouge, sous la direction du sergent-major Burillon prêtent leur concours alternativement aux infirmières. Le service médical, la nourriture des malades et du personnel sont à la charge du service d'hygiène.

Les principaux journaux de notre ville procurent gratuitement aux malades privés de visites les nouvelles du monde extérieur.

Le comité de la Croix-Rouge genevoise serait reconnaissant aux personnes ou aux sociétés qui pourraient procurer un phonographe ou toute autre récréation musicale, en prenant naturellement les précautions voulues. Les offres doivent être faites par écrit au comité de la Croix-Rouge genevoise, 18, rue de Candolle. On recevrait aussi bien volontiers de la laine et du coton pour tricotages ou autres petits ouvrages faciles à faire, ainsi que des boîtes de couleurs à l'eau, des pinceaux, du papier blanc; des petites scies à découper et du bois mince, pour les hommes.

Genève, section de l'Alliance suisse des gardes-malades. — Mlle Louisa Schneiter a été admise définitivement comme membre de la section. Sr Rosa Hirsbrunner, Mlle S. de Stoutz et Mme G. Brunner ont démissionné pour cause de départ de Genève.

Croix-Rouge ajoulote. — La section de la Croix-Rouge de Porrentruy nous communique qu'elle s'est réveillée de sa somnolence et qu'elle va entreprendre courageusement son activité de paix. C'est dans ce but qu'elle a rénové son comité qui se compose actuellement de: M. Choffat, ancien Ministre plénipotentiaire, président; Mme Février-Jaquet, trésorière; M. Justin Duval, secrétaire; M. le Dr Gressot, vice-président; M. Reichler et Mlle Rebetez, assesseurs.

Lausanne, samaritains. — La société des samaritains, section de Lausanne, et la section des samaritains de Vevey, sous la présidence de M. Seiler, président du Comité central, ont eu en octobre dernier leur exercice sanitaire à Cully. La municipalité avait offert un local, les habitants des maisons environnantes s'étaient mis aimablement à disposition pour le réquisitionnement du matériel d'infirmerie. MM. les Drs de la Harpe (Vevey) et Michel Burnier (Lausanne) s'étaient chargés de l'inspection. — Un accident d'automobile était prévu, d'où plus de 20 blessés. L'installation de l'infirmerie, les pansements et le transport des blessés s'effectuèrent très rapidement. Les médecins, après une inspection très minutieuse et sévère, se déclarèrent satisfaits des progrès qui avaient été réalisés. Ils exprimèrent le désir que des exercices sanitaires se fassent le plus souvent possible, et avec le concours d'autres sections. Les personnes venues pour assister à l'exercice suivirent avec beaucoup d'intérêt le travail exécuté par les samaritains. Un thé servi à l'Hôtel-de-Ville clôtura cette bonne journée, et l'on se sépara avec l'espoir de se revoir bientôt, probablement à Lausanne. E. J.

Aux comités des sections de la Croix-Rouge suisse

Nous prions instamment les Comités de patronage des Colonnes de nous faire parvenir avant le 1er février les rapports annuels des Colonnes de la Croix-Rouge, et nous désirons recevoir avant le 15 février les rapports et les comptes de 1921 des sections de la Croix-Rouge suisse.

Le Secrétariat général de la Croix-Rouge suisse.

Nos lecteurs trouveront encartés dans le présent numéro: 1° un bulletin de versement à notre compte de chèques III 42.00, pour les dons en faveur de l'expédition hospitalière suisse en Russie; 2° la première liste de dons concernant cette expédition.

Nos remerciements à tous les généreux donateurs!

Le Secrétariat général de la Croix-Rouge suisse.

Imprimerie coopérative de Berne (rue Neuve, 34)